

MUNICIPALITÉ DE DIXVILLE

251, Parker
Dixville, QC
J0B 1P0

Téléphone :819-849-3037
Télécopie : 819-849-9520

Messagerie :

bureaumunicipal@dixville.ca
secretariat@dixville.ca
voirie@dixville.ca
permis@mrcdecoaticook.qc.ca
Visitez notre site web :
www.dixville.ca

Heures d'ouverture :
9h00 à 12h00 / 13h00 à 16h00
Lundi au jeudi

QUELQUES CONSIGNES CONCERNANT LE DÉNEIGEMENT

Lors du déneigement de l'accès à leur propriété, certains résidents ou entrepreneurs déposent la neige sur l'emprise de la route, de la rue ou du trottoir à proximité. Pourtant, le règlement municipal stipule qu'il est interdit de déverser de la neige sur une voie ou un trottoir.

Par ailleurs, lors du déblaiement de l'accès à leur propriété, certains résidents ou entrepreneurs transportent la neige de l'autre côté de la route ou de la rue ainsi que le long des accotements. Ces espaces se trouvent alors encombrés de neige, ce qui les empêche de jouer leur rôle d'espace sécuritaire pour les usagers de la route.

Dans les deux cas, ces résidents ou entrepreneurs sont passibles d'amendes, car ils contreviennent à l'article 20 du règlement municipal numéro 111 (2009) de la Municipalité de Dixville qui stipule :

"constitue une nuisance et est prohibé le fait de jeter ou déposer sur les trottoirs et les rues ou dans les allées, cours, terrains publics, places publiques, eau et cours d'eau municipaux, de la neige ou de la glace provenant d'un terrain privé"

Quiconque contrevient à cet article commet une infraction et un agent de la Sûreté du Québec ou la Municipalité peut alors lui donner une contravention.

Cet hiver, avant de prendre la route ... surveillez la météo !
www.quebec511.info/fr/diffusion/etatresau/default.aspx

ENTREPRENEURS :

Déneigement

L'entrée du Village (rue Baldwin à la rue Chamberlain est sous la responsabilité du Ministère des Transports 819-843-2423

Vidange—compost—récupération

Plastique agricole

Roger Martineau Inc.

Stanley & Dany Taylor Transport

Monique Clément, MRC de Coaticook : 819-849-7083 poste 233

819-849-3264

819-889-2893

819-849-7083 poste 233

Veuillez noter ces numéros et contacter directement l'entrepreneur à propos du service et, à défaut de satisfaction, communiquer au bureau municipal ou avec l'inspecteur en voirie au 819-571-2323

nouveau

Cours de Zumba fitness à l'école Sancta-Maria les mercredi soir de 18h15 à 19h15

Inscription: mercredi 20 janvier 2016 au bureau municipal de 18h00 à 19h30

Début des cours: mercredi 27 janvier 2016

Pour information: Karine 819-849-3049

* un minimum d'inscription est requis pour que l'activité ait lieu.

A l'Eau T^oAntique / SPA & Lac privés

Résidence touristique / certificat disponible

Suite au concours « Devenez membre de la Coopérative de solidarité de Dixville, nous sommes heureux d'offrir à :
M. Patrick Lajeunesse & M. Alexis Lamontagne-Sicard
Chacun une nuitée à notre résidence touristique située à Saint-Herménégilde. Valeur de 260 \$
Pour information ou réservation, communiquer avec nous : tél. 819-239-9668 / www.chaletaleautantique.ca

HORAIRE PATINOIRE

SAMEDI — DIMANCHE ET JOURNÉES PÉDAGOGIQUES :

8h00 À 12h00 : Hockey

12h00 À 16h00 : Patinage libre

16h00 à 22h00 : Hockey

LUNDI — MARDI — MERCREDI

8h00 à 15h30 : Patinage libre (pour la clientèle fréquentant l'école)

15h30 à 22h00 : Hockey

JEUDI — VENDREDI

8h00 à 17h00 : Patinage libre (pour le clientèle fréquentant l'école)

17h00 à 22h00 : Hockey

Durant les heures de patinage libre, les bâtons et rondelles ne sont par permis à moins d'une entente avec les patineurs présents.

Dixville

251, chemin Parker
Dixville Qc J0B 1P0

Le Palabre, édition Janvier 2016

Dans ce numéro

Taxes 2016

Budget

Bilan mi-mandat

Maire—partie II

Responsabilité neige

Entrepreneurs

Inscription cours Zumba

Gagnant concours COOP

Horaire patinoire

En annexe :

Coop

Sondage cours

AVIS PUBLIC - TAXES 2016

Le conseil de la Municipalité de Dixville a adopté, à sa session régulière tenue le lundi 11 janvier 2016, à 19h00 au bureau municipal sis au 251 chemin Parker à Dixville, le règlement numéro **R-172-16** concernant la taxation et la tarification municipale pour l'année 2016 et les conditions de perception, comme suit:

Taxe foncière générale : **0.84 ¢ / 100 \$ d'évaluation**

Taxes services	Résidence	Chalet	Commerce/ Institution	Ferme
Vidange	125 \$	63 \$	432 \$	300 \$
Collecte sélective	25 \$	12.50 \$	125 \$	225 \$
Aqueduc (village)	500 \$	500 \$	500 \$	---
Égoût (village)	325 \$	325 \$	325 \$	---
Emprunt (village)	330 \$	330 \$	330 \$	---
Tarif évaluation par fiche	25 \$			
Tarif patinoire privée	100 \$			
Tarif piscine	80 \$	-14,000 gallons		
Tarif piscine	100 \$	+ 14,000 et—22,000 gallons		
Tarif piscine	235 \$	+ 22,000 gallons		

Licence de chien — article 15 du règlement no 172-16

Le coût à payer pour l'obtention d'une licence pour chien est fixé à 10\$ par chien, à vie du chien.

5\$ pour le remplacement d'une licence en cas de perte ou autre, 25\$ pour raccompagner un chien à son propriétaire ou pour le garder le temps de retrouver son propriétaire. Si un chien doit être gardé en pension, faute de retrouver son propriétaire, des frais de 50\$ par nuit seront exigés au moment où le propriétaire reprendra l'animal.

Le compte de taxes (\$300 +): payable en 5 versements le ou avant

1) 15 mars 2) 15 mai 3) 15 juillet 4) 15 septembre 5) 15 novembre

Les comptes en souffrance (1 an) seront mis en vente pour taxes dès le mois d'août.

Des frais administratifs de 25.00 \$ seront ajoutés sur tout paiement refusé par le tiré.

Toute demande de confirmation, de détails sur un compte de taxes pour une propriété, excluant le propriétaire lui-même, sera facturée de 10.00 \$ par propriété.

RÉSUMÉ DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2016

RECETTES	PRÉVISIONS 2015	BUDGET 2015	BUDGET 2016
ACTIVITÉS FINANCIÈRES			
Taxes foncières	581 679 \$	573 720 \$	588 225 \$
Aqueduc / égout	73 014 \$	70 840 \$	71 635 \$
Vidange et collecte sélective	66 179 \$	65 129 \$	63 507 \$
Service évaluation	11 875 \$	11 600 \$	11 600 \$
Service de la dette	34 357 \$	34 680 \$	26 400 \$
Païement tenant lieu taxes	37 266 \$	42 045 \$	33 611 \$
Autres recettes	63 406 \$	40 331 \$	45 344 \$
Transferts (subventions)	513 515 \$	214 367 \$	499 012 \$
Affectation du surplus	28 054 \$	14 000 \$	- \$
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			
Transferts des activités financières	15 000 \$	15 513 \$	- \$
Transferts (subventions)	55 000 \$	40 000 \$	40 000 \$
Fonds de roulement	48 610 \$	46 000 \$	- \$
Affectations de surplus	68 668 \$		
TOTAL	1 596 623 \$	1 168 225 \$	1 379 334 \$
DÉPENSES			
Administration	246 630 \$	249 197 \$	240 156 \$
Sécurité publique	96 389 \$	96 065 \$	92 733 \$
Transport	394 457 \$	371 542 \$	381 185 \$
Hygiène du milieu	271 008 \$	287 182 \$	285 996 \$
Santé et bien être	3 581 \$	3 100 \$	3 200 \$
Aménagement et urbanisme	75 281 \$	68 748 \$	100 391 \$
Loisirs et culture	54 048 \$	56 169 \$	46 101 \$
Frais financement	60 974 \$	79 871 \$	41 000 \$
Amortissement	-192 866 \$	(192 866) \$	-200 015 \$
Remboursement de la dette	297 726 \$	32 191 \$	341 157 \$
Activités d'investissement	15 000 \$	15 513 \$	
Montant à pourvoir dans le futur	7 430 \$	- \$	7 430 \$
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			
Administration		- \$	- \$
Transport	182 278 \$	101 513 \$	40 000 \$
Hygiène du milieu		- \$	- \$
Loisirs	5 000 \$	- \$	- \$
TOTAL	1 516 936 \$	1 168 225 \$	1 379 334 \$
TOTAL DE LA VARIATION : SURPLUS	79 687 \$		

Un excellent bilan de mi-mandat pour le maire, le conseil et tous les gens de Dixville - Partie 2

Le projet Vision Dixville voyait le jour en janvier 2014, et visait des projets d’études qui furent sans frais pour les Dixvillois. La réalisation d’une étude de faisabilité de récupération des bâtiments du Dixville Home en une coopérative d’habitation fut la première à être menée. Elle fut suivie d’une investigation sur les possibilités de disposer d’un dépanneur et d’un restaurant avec la grande collaboration des membres du comité de développement local.

La réalisation d’un plan particulier d’urbaniste et d’un plan d’intégration architecturale fût produite afin de protéger la municipalité lors de la vente des terrains qui appartenaient au Dixville Home, tout en jetant les bases du nouveau développement.

La fondation de la Coopérative de solidarité de Dixville a apporté avec elle son lot d’activités de finance-ment.

Le remplacement du parc-école fut le résultat d’une étroite collaboration municipal-école permettant à nos jeunes de 5 à 12 ans d’avoir un air de jeu moderne dont ils étaient privés depuis deux ans. La réfection du terrain de tennis et la mise en place d’un jeu de *Shuffleboard* font partie des améliorations du parc municipal. L’acquisition d’un tracteur pour la municipalité nous a permis l’amélioration de l’équipement municipal pour l’ensemble des travaux de déneigement et ceux qui requéraient de la petite machinerie.

Afin de rendre notre milieu plus convivial en 2015, le bénévolat fut souligné de manière spéciale. Lors du brunch de Pâques de la Coopérative, des bénévoles ont reçu des billets de spectacle et des cartes-cadeaux échangeables dans les commerces locaux. La première Fête de la pêche fût organisée à l’initiative du conseiller Francis Cloutier. Et bien sûr, la venue de la Petite Séduction fut l’évènement majeur.

Un nouveau logo d’identification pour la municipalité remplace l’ancien, issu de la fusion de la municipalité de Dixville et celle de Saint-Mathieu de Dixville. Du même souffle le site Web fut mis à niveau.

Souignons, le premier rendez-vous équestre organisé dans notre localité, une initiative de Nathalie Doyon. Des écuyères et écuyers ont exploré le territoire de Dixville. Ils ont été saisis par de nombreux panoramas que même les dixvillois n’ont jamais eu la chance d’admirer.

Une visite des nouveaux arrivants réalisée par le maire et des membres du comité de développement aura permis de rendre l’accueil plus chaleureux.

Trois groupes issus du projet Place aux jeunes en région sont venus réaliser une visite guidée, de ce groupe présent en 2014, une famille a opté pour Dixville afin de s’y installer en décembre 2015. La chronique du maire sur le terrain une fois le mois dans le bulletin municipal aura permis de prendre connaissance d’une partie du travail communautaire et politique du maire. Le bulletin municipal est désormais en couleur et dispose d’un nom qui lui est propre.

Deux présentations publiques eurent lieu afin d’informer la population sur différents projets. Pour se diriger vers des efforts d’économie et de préservation de l’environnement, 90% du papier est exclu des sessions du conseil. Un nouveau quartier fut pensé avec comme intention d’être vendu à des promoteurs afin que les dixvillois n’aient pas à soutenir financièrement ce projet. Et pour terminer, suivant de nombreuses tracta-tions, les bâtiments du CRDITED sont tous vendus. La municipalité y a fait l’acquisition de deux garages et de la piscine. Il y eut certes d’autres projets, mais il serait trop long de les énumérer. Tout cela démontre combien vos élus, les employés et les gens de Dixville furent optimistes et proactifs pour notre si beau mi-lieu. Et cela n’est que le début.

Votre maire, Martin Saindon